



Seysses, le 10 mars 2025

Monsieur NICOLAS Christy
Secrétaire Général National du Syndicat
Pénitentiaire des Surveillants – C.E.A.
Tel : 06-95-06-48-50
sps.christy.nicolas@gmail.com

À

Monsieur le Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux,
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : Demande d'un dispositif d'aide financière au carburant

Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,

Les personnels de l'administration pénitentiaire assument quotidiennement une mission fondamentale pour la République : garantir la sécurité des établissements pénitentiaires, assurer la garde des personnes placées sous main de justice et contribuer, par leur engagement, à la protection de la société.

Cette mission régalienne, qui constitue l'un des piliers du fonctionnement de notre État de droit, est exercée par des femmes et des hommes qui, malgré des conditions de travail souvent difficiles, continuent de faire preuve d'un professionnalisme et d'un sens du devoir remarquables.

Pourtant, derrière cet engagement quotidien, une réalité plus silencieuse s'impose désormais avec force : Aujourd'hui les personnels pénitentiaires subissent de plein fouet la hausse brutale du prix des carburants.

Cette hausse ne relève pas d'une simple fluctuation économique. Elle s'inscrit dans un contexte international instable marqué par des tensions géopolitiques majeures, des crises énergétiques successives. Les conséquences de ces bouleversements sont aujourd'hui visibles pour l'ensemble de la population, mais elles frappent avec une intensité particulière certaines catégories d'agents publics, dont les personnels pénitentiaires.

En effet, la réalité de notre administration impose des contraintes spécifiques. La grande majorité des établissements pénitentiaires sont implantés en périphérie des centres urbains, parfois dans des zones où l'offre de transport collectif est inexistante ou inadaptée. À cela s'ajoutent les contraintes liées à l'organisation du travail avec des prises de service très matinales, horaires décalés, services de nuit, week-ends et jours fériés.

.../...

Dans ces conditions, le recours au véhicule personnel n'est pas une option mais une obligation professionnelle de fait pour une grande partie des agents.

Ainsi, chaque jour, des milliers de personnels pénitentiaires parcourent plusieurs dizaines de kilomètres pour rejoindre leur poste, assumant seuls le coût croissant de ces déplacements indispensables à la continuité du service public.

La hausse continue du prix des carburants transforme progressivement ces trajets quotidiens en une charge financière de plus en plus lourde, venant peser lourdement sur leurs budgets familiaux.

Dans plusieurs secteurs d'activité, publics comme privés, des dispositifs ont été mis en place afin d'accompagner les salariés confrontés à cette hausse des coûts de mobilité.

Monsieur le Ministre de la Justice, les personnels pénitentiaires, pourtant au cœur d'une mission régaliennne, ne peuvent rester à l'écart de cette réflexion, ceux-ci devant obligatoirement assurer coûte que coûte la continuité du service public.

C'est pourquoi le SPS-CEA vous demande d'envisager la mise en place d'un dispositif exceptionnel d'aide financière destiné à compenser, au moins partiellement, l'augmentation du coût des déplacements domicile-travail liée à la hausse des carburants.

Une telle mesure représenterait un geste de reconnaissance envers vos fonctionnaires qui assument pleinement le fonctionnement quotidien de l'institution pénitentiaire. Ceux-ci devant faire face déjà à un contexte de tension croissante, de rappels sur repos incessants, de surpopulation carcérale record, de multiplication des incidents, de violences constantes en détention, de complexification des profils pénaux.

Monsieur le Garde des Sceaux, les agents de l'administration pénitentiaire ont toujours répondu présent lorsque la République a eu besoin d'eux. Ils continuent aujourd'hui d'assurer leur mission avec loyauté et détermination, Il appartient désormais à l'État de montrer qu'il sait entendre les difficultés réelles auxquelles ils sont confrontés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Christy NICOLAS
Secrétaire Général National

